

Voici l'emploi du temps adopté pour trois périodes de l'année scolaire 2020-2021 :

**Emploi du temps de la classe de CM1/CM2 de la période 2,3 et 4**

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
8H20-8H30	ACCUEIL DU MATIN			
8h30-9h00	Rituels (maths, anglais, français, arts, culture générale, musique)			
9h00-9h15	Dictée	Dictée	Dictée	Dictée
9H15-10h15	Plan de travail/ Ateliers de remédiation	Plan de travail/ Ateliers de remédiation	Plan de travail/ Ateliers de remédiation	Plan de travail/bilan
10h15-10h30	Récréation			
10h30-10h45	Le quart d'heure de l'expert	Le quart d'heure de l'expert	Le quart d'heure de l'expert	Le quart d'heure de l'expert
10H45-11H15	Lecture/écriture	Lecture/écriture	Blasons divers	Blasons/ Ateliers de remédiation
11h15-11h30	Bilan	Bilan	Bilan	Bilan
11H30-12H50	REPAS			
12H50-13H20	APC			
13h30-13H45	Leçons	Leçons	Leçons	Presse
13h45-14H15	Temps oral (Quoi de neuf ?, exposé, album...)	Temps oral (Quoi de neuf ?, exposé, album...)	Temps oral (Quoi de neuf ?, exposé, album...)	
14h15-15H15	Blason+ sciences	Anglais	Blason géographie	Conseil d'élèves/ed-civique/Goûter philo
15H15-15H30	RECREATION			
15H30-16H15	Arts/Blason	Blason+ Histoire	Blasons divers	EPS
16h15-16h30	Rangement/bilan	Rangement/bilan	Rangement/bilan	Rangement/bilan

Les temps de « Blasons » sont des temps permettant aux élèves d'avancer sur leurs projets d'explorateurs.